Le CMJ, c'est quoi ?

Ville de Beaufort-en-Anjou
Conseil Municipal des Jeunes
CMJ

C'est s'impliquer dans sa ville !

Le Conseil Municipal des Jeunes permet aux jeunes, élus par d'autres jeunes, de donner leur avis.

Tu peux aider à faire avancer ta ville et proposer des idées pour améliorer la vie des jeunes. Être membre du Conseil Municipal des Jeunes, c'est une responsabilité : il faut du temps, de l'imagination et savoir écouter les autres. Quand tes copains t'ont choisi pour les représenter, c'est à toi de leur raconter ce qui se passe pendant les réunions.

Consulte le projet pédagogique du Conseil Municipal des Jeunes →

Plus d'infos, sur le site internet de la ville www.beaufortenanjou.fr →

Comment fonctionne le CMJ ?

Le CMJ est divisé en deux entités :

-Le Conseil Municipal des Jeunes Écoles (CMJE).
-Le Conseil Municipal des Jeunes Collège (CMJC).

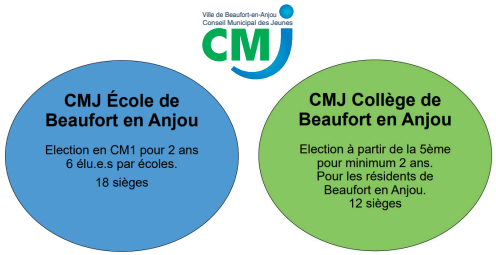

Pour être conseiller ou conseillère il faut : soit être résidant à Beaufort-en-Anjou, soit avoir ses parents inscrits sur les listes électorales ou être contribuables à Beaufort-en-Anjou.

Ils se réunissent environ une fois par mois, le mercredi de 17h à 18h30, sauf pendant les vacances scolaires. Certaines actions auront lieu pendant les vacances.

Comment fonctionnent les élections ?

Pour les jeunes scolarisés au collège Molière, **le vote sera ouvert les 2 et 7 octobre 2025,** le midi dans le foyer. Les jeunes non scolarisés au collège Molière seront invités à venir voter dans les mairies de Beaufort-en-Anjou, aux horaires habituels d'ouverture du 1er au 8 octobre 2025.

Nous vous remercions de bien vouloir **retourner ce document complété à la mairie de Beaufort-en-Vallée avant le mardi 23 septembre 2025.**

La proclamation des résultats sera communiquée le 10 octobre.

Tous les jeunes de la 6ème à la 3ème peuvent voter. Tous les jeunes de 5ème à la 3ème, résident à Beaufort-en-Anjou peuvent candidater.

Ta campagne électorale devra être réalisée SUR UN FORMAT A4 (recto).

© Ville de Beaufort-en-Anjou / Ne pas jeter sur la voie publique

ÉLECTION DU CMJ COLLÈGE

ET SI TU PARTICIPAIS AVEC NOUS À LA VIE DE TA VILLE ?

Pendant notre mandat 2024-2025, nous avons mené des projets concrets, utiles et solidaires pour notre ville. L'un des projets majeurs a été de proposer la construction d'un abri pour les piétons devant le collège. Ce projet avance avec le maire et un sondage est programmé pour recueillir l'avis des élèves. Nous avons, comme les élus adultes, participé aux cérémonies officielles. La nouveauté cette année, notre présence à des mariages et parrainages civils. Ces moments forts nous ont permis de représenter la jeunesse lors des temps importants de la vie citoyenne. Nous avons prouvé que les jeunes peuvent s'engager, proposer des idées et faire bouger les choses. Et si l'année prochaine, c'était toi ? Rejoins le CMJ !

1-DÉCLARE-TOI CANDIDAT
EN COMPLÉTANT TON « ACTE DE CANDIDATURE »

2-FAIS SIGNER À TES PARENTS
L'AUTORISATION PARENTALE

3-ENVOIE TON DOSSIER
AVANT LE 23/09 À CMJ@BEAUFORTENANJOU.FR

Tu as des questions ?
06 71 78 26 18

Ville de Beaufort-en-Anjou
Conseil Municipal des Jeunes

CMJ

JE ME DÉCLARE CANDIDAT

à l'élection du Conseil Municipal de Jeunes Collège (CMJC) de la ville de Beaufort en Anjou pour l'année 2025

Je dépose mon acte de candidature

Mon nom : .....

Mon prénom : .....

Mon établissement scolaire : .....

Ma classe : .....

Mon adresse : .....

.....

49250 BEAUFORT-EN-ANJOU

Mon numéro de téléphone : .....

Responsable légal 1 *(portable)* : .....

Responsable légal 2 *(portable)* : .....

L'adresse mail d'un responsable légal :
(pour l'envoi des convocations)

..... @ .....

Date : 2025

Ta signature
en tant que candidat →

Autorisation parentale

Je soussigné(e) : .....

Responsable légal de l'enfant : .....

Autorise mon fils/ma fille à être candidat ou candidate à l'élection du Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) 2025.
En cas d'élection, je l'autorise à participer à toutes les actions du Conseil municipal des jeunes.

J'autorise la Ville de Beaufort-en-Anjou à diffuser, dans ses différents supports de communication, des photographies sur lesquelles mon enfant apparaît dans le cadre de ses activités du CMJ.
Cela concerne les les supports papiers, le site internet et les réseaux sociaux.

J'autorise l'enregistrement de mes données personnelles de mon enfant dans un fichier informatique afin qu'il soit informé des activités, des réunions et tout lien qui entre dans son rôle de Conseiller Municipal des Jeunes.
Conformément aux dispositions de la loi 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée, relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, vous pouvez à tout moment exercer votre droit d'opposition à l'utilisation de vos données personnelles pour les finalités définies ci-dessus.

J'autorise le responsable du CMJ à prendre, le cas échéant, toutes mesures (traitement médical, hospitalisation, intervention chirurgicale, y compris une anesthésie) rendues nécessaires, pour notre enfant :

Date :

..... 2025

Signature d'un
responsable légal :